



Théâtre en Seine et Marne

Ateliers de théâtre enfants / ados

Bulletin d'inscription — Saison culturelle 2026 / 2027

À remettre à votre intervenant ou à retourner à l'association

Théâtre en Seine et Marne — Cour Émile Zola — BP 9 — 77370 Nangis

Tous les règlements doivent nous parvenir avant la fin septembre 2026.

1. L'ÉLÈVE

Je soussigné(e) déclare inscrire mon fils / ma fille aux ateliers de théâtre de l'association Théâtre en Seine et Marne.

Nom de l'enfant : Prénom de l'enfant :

Date de naissance : Classe :

Nom des parents :

Adresse :

Code postal / Ville :

Téléphone : Adresse e-mail :

Personne à contacter en cas de besoin :

Personne venant chercher l'enfant à la sortie :

2. LES ATELIERS

Du mercredi 16 septembre 2026 au mercredi 30 juin 2027, sur la base du calendrier scolaire. Le premier cours aura lieu le mercredi 16 septembre 2026.

Les ateliers se déroulent le mercredi, aux horaires suivants :

10 h 45 – 12 h 15 Les plus jeunes et les débutants, dès 7 ans

13 h 45 – 15 h 15 Enfants de 8 / 9 ans à 11 ans

15 h 15 – 16 h 45 Enfants et ados de 11 / 12 ans à 17 ans

Lieu : Cour Émile Zola à Nangis — salle Dulcie September (Espace culturel).

Une séance d'essai est possible. Les cours sont dispensés par un comédien professionnel et formateur aux métiers du théâtre.

La restitution des ateliers (spectacle de fin d'année) est prévue au mois de juin 2027. Nous attendons la confirmation de la date par la mairie et vous tiendrons informés dès que possible.

Engagement — journée de filage. La préparation du spectacle comprend une **journée de filage obligatoire**, fixée le **dimanche précédant la représentation de fin d'année**. La présence de l'élève sur toute cette journée est indispensable au bon déroulement du spectacle : en signant ce bulletin, vous vous engagez à l'y faire participer.

3. TARIFS ET RÈGLEMENT

Merci de joindre à ce bulletin d'inscription :

- le chèque d'adhésion annuelle à l'association, de 15 € (12 € d'adhésion + 3 € d'assurance) ;
- le ou les chèques correspondant à l'atelier choisi, selon le tableau ci-dessous.

Participation aux ateliers — saison 2026 / 2027	Nangis	CCBN	Autres communes
1 enfant	155 €	160 €	165 €
1 adulte	165 €	170 €	175 €
2 enfants — même famille	280 €	290 €	300 €
1 enfant + 1 adulte — même famille	290 €	300 €	310 €
2 adultes — même famille	300 €	310 €	320 €
Adhésion annuelle TSM — obligatoire pour tous	15 € (12 € d'adhésion + 3 € d'assurance)		

Chèques à l'ordre de : Théâtre en Seine et Marne (TSM). Le paiement s'effectue soit en une seule fois, soit en 3 mensualités maximum.

Merci de cocher la formule choisie :

- ☐ Je paye en une fois : mon chèque, au titre du solde annuel, sera débité fin septembre 2026.
- ☐ Je paye en 3 mensualités : je fournis mes 3 chèques ; le premier sera débité fin septembre ou fin octobre 2026, les suivants aux mois suivants.

Aucun remboursement ne sera effectué si l'élève quitte l'atelier en cours d'année. L'association prend des engagements financiers à l'année, calculés en fonction du nombre d'élèves inscrits en début de saison. Pour cette raison, aucun règlement perçu par l'association ne pourra être remboursé. Tout incident de paiement entraînera l'exclusion du cours.

Bon à savoir : la Caisse d'Allocations Familiales et certains comités d'entreprise peuvent prendre en charge une partie de votre inscription.

4. ASSURANCE, ENGAGEMENT ET DROIT À L'IMAGE

L'association souscrit une assurance responsabilité civile pour tous ses élèves. L'attestation d'assurance vous sera fournie sur simple demande.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée des dossiers dûment complétés. Le nombre de participants est limité pour chaque atelier afin de garantir la qualité du travail réalisé : nous vous conseillons donc de réserver votre place au plus vite.

En vous inscrivant à TSM, vous vous engagez à respecter les statuts de l'association (transmis sur demande).

L'association peut être amenée à photographier ou filmer les ateliers et les spectacles, puis à publier ces images et vidéos sur ses supports de promotion : journaux, site internet, ainsi que les réseaux sociaux de Théâtre en Seine et Marne et ceux des villes de la Communauté de communes de la Brie Nangissienne (CCBN). Ces publications sont sans contrepartie financière et ne peuvent donner lieu à aucun usage commercial.

- ☐ J'autorise la publication des photographies et vidéos de mon enfant sur les réseaux sociaux de TSM et des villes de la CCBN, ainsi que sur les autres supports de promotion de l'association.
- ☐ Je n'autorise pas la publication de l'image de mon enfant.

Fait à le / /

Signature des parents (précédée de la mention « lu et approuvé ») :